

Les Aigles impériaux

Grégoire Teyssier, Société philatélique de Québec

Les timbres-poste des colonies françaises ont été longtemps négligés, voire même tout simplement ignorés. Ce manque d'intérêt longtemps observé à leur égard est peut-être dû au fait que, vers la fin du XIXe siècle, de nombreux abus, fruits d'administrateurs des postes ou de spéculateurs peu scrupuleux, ont été commis. En effet, l'on est en droit de se demander, par exemple, quelles ont été les raisons postales qui amenèrent certains responsables à surcharger maintes et maintes fois les timbres aux types *Groupe* ou *Déesse Assise*? À leur décharge, nous pouvons somme toute rappeler que les collectionneurs de l'époque, un peu naïfs, n'étaient guère exigeants; l'acquisition de vignettes fortement colorées, venues des quatre coins du monde, étant pour eux la seule raison d'être de la philatélie. Les choses ont bien changé depuis...

Il est par contre une série de timbres-poste qui, par de nombreux aspects, se démarque nettement de la constellation des émissions presque abusives des colonies françaises. Je veux parler de la première de toutes, celle que l'on appelle les *Aigles impériaux*.

Lorsqu'un ministre de la Marine s'entête...

Il fallut attendre 1859, soit dix ans après l'émission du premier timbre français, pour voir apparaître des timbres spécifiques aux colonies, alors très nombreuses. Près de dix années ont donc été nécessaires afin que le ministre de la Marine, le Comte Prosper de Chasseloup Laubat, alors responsable de l'administration des colonies, convainque son homologue des postes de l'importance et du bien-fondé d'une

telle émission. Comme quoi il peut être parfois utile de persévérer!

Avant 1859, certains timbres de la métropole furent utilisés, mais seulement d'une manière très sporadique, dans les plus importantes colonies (figure 1). Il faut se rappeler qu'à cette époque, le port dû, c'est-à-dire payable en numéraire lors de la réception, règne en maître absolu dans les colonies. Peu à peu cependant, suite à l'augmentation du volume du courrier et pour remédier aux problèmes toujours plus complexes de la taxation des lettres, l'utilisation de timbres-poste fut perçue comme nécessaire.

La série du type *Aigle* est formée de six timbres, avec des dénominations de 1, 5, 10, 20, 40 et 80 centimes (fig. 2). Émis de 1859 à 1865, ces timbres furent d'abord utilisés dans les principales colonies de l'époque: la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie, l'Inde, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Réunion, et enfin, plus près de nous, les îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Peu à peu, leur usage se répandit aux autres colonies.

La première année sont émises les dénominations les plus utilisées, à savoir les 10 centimes bistre-jaune et 40 centimes vermillon. Puis, en 1862, apparaissent le 1 centime olive ainsi que le 5 centimes vert, qui servent alors à



Fig. 2: Les six timbres de la série sont à la même effigie.



Figure 1: Lettre de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) datée du 14 mai 1859. Affranchie avec des timbres-poste de la métropole (Cérès, 1re émission), oblitérés à Paris, bureau centralisateur du courrier d'outre-mer, par la grille sans fin.

l'affranchissement des journaux et des imprimés. Enfin, un 20 centimes bleu et un 80 centimes rose viennent en 1865 compléter la série.

Impression et variétés

Imprimés à Paris, ces timbres ne présentent que peu de variétés significatives. Cela s'explique par le soin qui a été apporté à leur fabrication et, surtout, par de faibles tirages.

Deux variétés constantes peuvent cependant être facilement observées. Il s'agit de la variété dite «entre parenthèses» qui affecte le 5 centimes et du simili tête-bêche (en positionnement couché) observable sur le 10 centimes (fig. 3). Assez rare, la cote de ce dernier avoisine les 800\$. À ces variétés majeures, peuvent être ajoutées diverses variétés de nuances, de papiers, de gommes, ainsi que quelques doubles-impres-
sions et des réimpressions. Il convient de savoir qu'un faux existe. Il concerne le 80 centimes. Fabriqué aux États-Unis, il s'agit d'un «faux pour servir», c'est-à-dire destiné à tromper la poste. Connue pour avoir été uniquement utilisé en Guyane, il n'est pas rare mais dangereux, puisque parfaitement réalisé.

32

Tarifs et oblitérations

Bien que l'étude des timbres de la série soit intéressante, à mon point de vue, c'est à partir du moment où l'on s'attarde à celle des oblitérations, des usages et des tarifs, que la collection revêt un extraordinaire intérêt. En effet, ces timbres ayant été utilisés dans plusieurs colonies, disséminées aux quatre coins de la planète, la diversité des oblitérations est prodigieuse.

Les premières oblitérations rencontrées sur ce type de timbres sont du type losange muet (fig. 4). Oblitérant aux origines les timbres de la métropole, le losange muet servit, à partir de 1859, à annuler nos fameux Aigles impériaux. De nombreux types et sous-types ont été recensés et attribués à des colonies ou bureaux de poste spécifiques: losange muet formé de 49 points (7 lignes de 7 points chacune); de 64 points (8 lignes de 8 points), de 72 points (9 lignes de 8 points), d'ailleurs le plus rare, et bien d'autres... Apposés généralement en noir, les losanges l'ont parfois été en bleu à la Réunion et au Sénégal. Quant



Fig. 3: Simili tête-bêche du 10 centimes bistre-jaune.

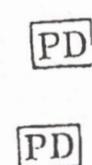
à la couleur rouge, elle est exceptionnelle et rare.

En 1865 apparaissent des oblitérations losanges avec les abréviations des colonies (sauf pour INDE) en leur centre. En voici la liste:

ASI	= Assinié (Côte d'Ivoire)
CCH	= Cochinchine
GAB	= Gabon
GOR	= Gorée (Sénégal)
GPE	= Guadeloupe
GNE	= Guyane
MQE	= Martinique
INDE	= Inde
NCE	= Nouvelle-Calédonie
NSB	= Nossi-Bé
OCN	= Océanie (Papeete)
SNG	= Sénégal
SPM	= Saint-Pierre-et-Miquelon



Fig. 4: Oblitération «losange muet».



Les tarifs et affranchissements

Il était rare que du courrier circule à l'intérieur même de chacune des colonies. Aussi, la plupart des timbres de cette série se retrouvent sur des lettres à destination de la métropole. Dans ce dernier cas, ces lettres ont donc toutes transité par la poste maritime. De ce fait, les tarifs ont été on ne peut plus variés et ils permirent des affranchissements intéressants et souvent très spectaculaires (fig. 5 et 6).



Ces losanges ont été généralement apposés en noir, toutefois, celui d'Assinié (ASI) se présente le plus souvent en bleu. Ils sont tous accompagnés, sur lettres, du cachet à date du bureau d'origine. Les formes et types de ces derniers sont nombreux et, souvent, ils ont été utilisés en tant qu'oblitérations.



En parallèle, une multitude de marques postales annexes ont été utilisées. Leur pouvoir d'annulation n'étant pas officiel, elles sont plus rares. On y retrouve les marques de recommandation, les cachets de port payé ou de port dû jusqu'à destination, les griffes maritimes (losange ancre), etc.

Il faut cependant se rendre à l'évidence que, si les timbres isolés neufs ont une cote somme toute raisonnable, certains oblitérés, et à plus forte raison sur lettres entières, sont souvent rares. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les chiffres des tirages. À titre d'exemple, 80 000 timbres à 10 centimes ont été envoyés à la Guadeloupe, alors qu'à la même époque, le Sénégal n'en recevait que 700. Il y a donc beaucoup plus de chances de rencontrer un 10 centimes oblitéré du losange GPE que de celui du Sénégal. La simple collection de ces oblitérations constitue tout un défi.

Ce rapide survol de la première émission des colonies françaises est bien incomplet, j'en conviens. Pour cette raison, vous trouverez ci-dessous quelques références qui vous permettront d'en apprendre davantage au sujet de cette fabuleuse série qui réserve encore bien des surprises.



Fig. 5: Lettre de Basse-Terre (Guadeloupe) datée du 11 février 1865. Affranchissement à 1f40 pour Bordeaux, par 14 timbres à 10 centimes. Oblitération losange muet.

33

Pour en savoir plus:

Doé, F., *Les estampilles postales françaises*, Paris, 1900, 414 pages.

Mackay, James A., *L'Univers des timbres: la période classique, 1840-1870*, Fribourg, l'Office du livre, 1972, 337 pages.

Jamet, Maurice, *150 ans d'histoire postale des anciennes colonies françaises*, Paris, Imprimerie financière, 1980, 296 pages.

Stone, Robert G., «How to identify blind cancels on the General Issues of French colonies», *France & Colonies Philatelist*, no 15.

Stone, Robert G., «How much mail was there from the colonies in the 1860s-1880?», *France & Colonies Philatelist*, no 109.

Stone, Robert G., «A key to the lozenge obliterations on the French Colonies General Issues», *France & Colonies Philatelist*, no 167.

Stone, Robert G., «An alphabetical list of postoffices names and other words in postmarks on French Colonies General Issues, 1860-1892», *France & Colonies Philatelist*, nos 170, 172.

Crédits photographiques: Figures 5-6: Bergier, Joseph, *Le courrier de la Grande-pêche*, supplément aux *Feuilles marcophiles*, 1992, 244 pages. Figures

1, 3 et 4: Ventes aux enchères Jamet-Beaudot, Paris, 119e, 159e à 165e.

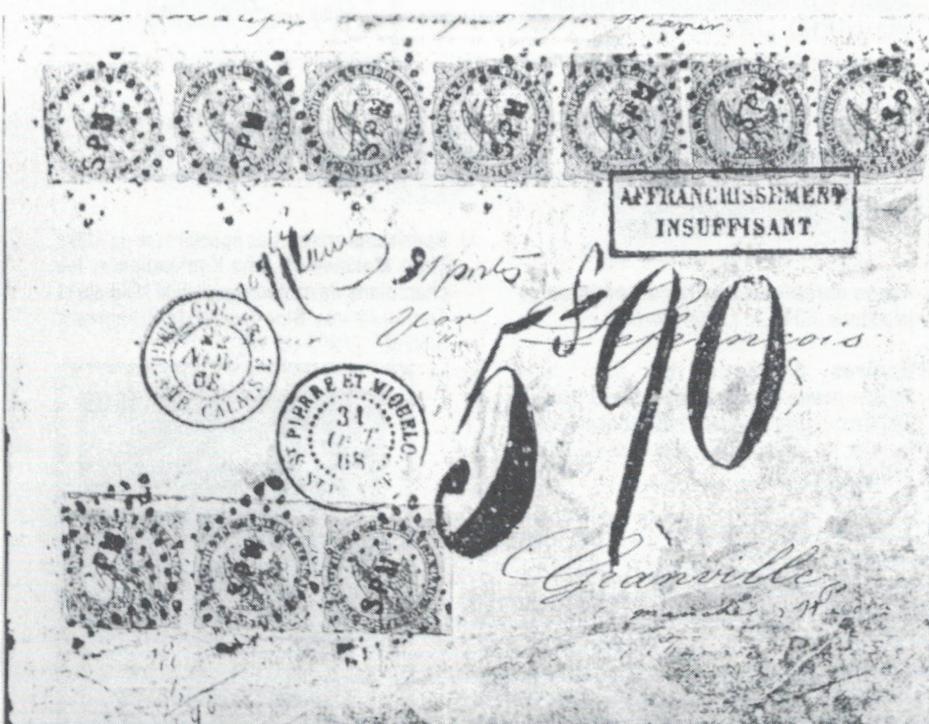


Fig. 6: Lettre de Saint-Pierre-et-Miquelon (oblitération SPM dans un losange). Affranchissement à 4 francs (10 X 40 centimes). Affranchissement insuffisant, taxée à 5f90, selon le tarif par la voie anglaise (Nouvelle-Écosse) en date du 1er janvier 1864.